



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE D'INTERDICTION DE
STATIONNER SUR LA PLACE SALENGRO**

Arrêté de police N° 10/2018 du 07 février 2018

Le Maire de la commune de GUESNAIN

*Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

*Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de
nature à assurer le bon ordre et la sécurité du samedi 09 mars
2018 au mercredi 14 mars 2018 sur la place Roger Salengro à
l'occasion de la fête de la foraine.*

ARRETE

- ARTICLE 1** *Le stationnement sur la place Roger Salengro sera interdit du
mercredi 28 février 2018 à partir de 07h00 et jusqu'au jeudi 15
mars 2018 inclus.*
- ARTICLE 2** *Les services municipaux sont chargés de la mise en place des
barrières et de la signalisation réglementaire.*
- ARTICLE 3** *Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Responsable des services techniques
Monsieur le Commissaire Divisionnaire, chef de district de
police de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de
l'application du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
Le 07 février 2018
Le Maire,
Maryline Lucas*

